

> TEMPS PÉRISCOLAIRES

Une rentrée modernisée !

A partir du 4 septembre, les parents disposeront d'un nouveau moyen de paiement pour toutes les activités périscolaires. Explications.

Pourquoi changer le mode de paiement de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire ?

Il a été constaté que des factures, certaines antérieures à 2014, demeuraient impayées ! Ceci représente un manque à gagner pour la ville et alourdit le traitement des données.

La municipalité a cherché à résoudre ce problème tout en donnant aux familles plus de simplicité et de souplesse grâce aux nouvelles technologies.

Quelle différence avec l'ancien système ?

L'ancien système était basé sur le paiement à terme échu et sur une tarification forfaitaire, ne donnant pas de souplesse en cas d'absence de l'enfant.

CARTE + est un porte-monnaie électronique créé pour tous les enfants d'une même famille et utilisable pour l'ensemble des prestations périscolaires : accueil et restauration. Il oblige à approvisionner le compte avant la consommation et n'enregistre que les repas ou activités réellement consommés.

Qu'est-ce que ça change pour les enfants ?

Tous les enfants déjeunant à la restauration scolaire devront être pointés le matin. Cela servira de référence pour la commande des repas du jour. Il ne dispense en aucun cas du pointage réalisé le midi qui reste un moyen de contrôle de la présence de l'enfant pour des questions de responsabilité de la commune et d'organisation du service. Les différences de présence entre le pointage du matin et du soir devront être justifiées.

Bientôt un conseil municipal pour les enfants



Le projet de conseil municipal d'enfants de la ville découle de l'envie d'instaurer un dialogue avec nos jeunes concitoyens, de prendre en considération leur avis sur le fonctionnement de notre cité et de leur permettre de proposer des idées, des actions. Il sera ouvert aux Sainte-

Mauriens scolarisés dans les écoles Voltaire et Le Couvent car il nous semble important que tous les enfants soient représentés. Le projet sera détaillé lors de la commission « Enfance, Jeunesse et Vie scolaire » de septembre pour une délibération lors du conseil municipal d'octobre.



Comment fonctionne le compte famille CARTE + ?

Le compte famille peut être approvisionné par carte bancaire (paiement sécurisé) simplement sur Internet ; ou en mairie par chèque bancaire ou en espèces.

La création d'un compte famille sera obligatoire même pour une utilisation occasionnelle telle que le pique-nique de fin d'année.

Comment se connecter au compte famille ?

Courant août, un identifiant de connexion et un mot de passe seront communiqués à chaque famille par courrier pour création, consultation et chargement du compte.

Vous pourrez trouver une vidéo de démonstration sur le site Internet de la commune.

Comment faire sans moyen de connexion à la maison, qui contacter en cas de problème ou pour toute question ?

Il est possible de se rendre en mairie. Erika Auzanneau, la coordinatrice du service Temps périscolaire se fera un plaisir de vous aider.

Rythmes Scolaires

Un prochain décret du Ministre de l'Education Nationale va permettre aux maires de proposer à la validation de l'Inspection Académique le maintien ou la modification des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2017.

A Sainte-Maure, la commune ne fera aucun changement pour la rentrée 2017/2018. Les N.A.P seront toujours gratuites.



Pourquoi ce choix ?

A 1 mois des vacances scolaires, il n'est pas raisonnable de révolutionner l'organisation actuelle, d'autant que la position de la commune a été annoncée lors du conseil d'école de Voltaire du 1^{er} juin 2017. Les enseignants et l'association des parents d'élèves ont indiqué être pour le maintien de ce rythme. Nous pensons également aux animateurs qui auraient vu leurs contrats de travail diminuer de façon brutale. Selon l'évolution du cadre actuel de la réforme et de son financement par le fonds de soutien, la municipalité pourrait envisager de réunir les différents acteurs afin de repenser le système proposé.

> TRAVAUX / URBANISME

C'EST FAIT !

► **En centre-ville et sur la RD 910**, 17 panneaux complètent désormais la signalétique de notre cité. Ils indiquent tous les accès aux parkings du cœur de ville et précisent la capacité d'accueil de chacun. Cette action permet

d'accompagner les automobilistes vers les zones de stationnement et d'identifier lesquelles ont un espace dédié au stationnement handicapé. Coût des 17 panneaux : 306 € ttc.



C'EST EN COURS...

► **Le projet « Bien vivre à domicile »**, à l'espace Theuriet, progresse. Pour rappel, il s'agit de la construction de 12 logements pour personnes âgées et /ou à mobilité réduite ainsi qu'une salle intergénérationnelle. La livraison est prévue pour le dernier trimestre de cette année.



► La **maison des associations solidaires**, rue du 8 Mai sera terminée cet été. Ouverture début septembre.

► C'est l'heure des finitions pour la **Maison de Santé** ! Les professionnels de santé y transféreront leur activité à compter du 1^{er} septembre 2017.



► **Le projet de construction d'une école maternelle** avance : une rencontre a eu lieu en mai avec le corps enseignant, les élus et le cabinet d'études afin de discuter de son implantation. Affaire à suivre.



► **Route de Chinon**, la Communauté de communes, en accord avec la municipalité, finance la réalisation d'un chemin pour faciliter la circulation en toute sécurité des marcheurs et cyclistes. Réception des travaux fin juin.



C'EST POUR BIENTÔT !

► La mise en route du complexe sportif communautaire ne répondant toujours pas aux besoins des associations sportives, notre décision de lancer la **rénovation du gymnase communal Marcel Cerdan** est confortée, malgré l'avis contraire



des membres de l'opposition. D'ailleurs, en avril dernier, lors du carnaval, le maquillage, le goûter et la boum y étaient organisés démontrant la nécessité d'une salle multi-activités pour notre ville. Des réunions se déroulent actuellement avec l'architecte pour que le projet réponde aux besoins des habitants. Le gymnase sera fermé à compter du 7 juillet. Début des travaux à l'automne.

► Pour permettre un écoulement des eaux pluviales, des **grilles avaloir** vont

être installées cette année (4 783 € ht) rue Pasteur, sur la RD 910 et rue des Tanneries.

► Des **canalisations du réseau d'eau potable** vont être remplacées en 2017/2018 pour un montant de 540 000 € afin de limiter les fuites d'eau : réseau surpressé de Bel Air, secteur de Vaux, rues de la Chaume, St-Mesmin, du moulin et Migeon Tissard. En effet, 164 fuites ont été constatées depuis 2010 représentant à chaque fois de 500 à plus de 1000m³.

PRÉSERVONS LE PARC R. GUIGNARD

La réflexion et les actions de l'équipe municipale en place sont de remettre en état ce merveilleux site, très apprécié des habitants.



C'est fait !

- ▶ réhabilitation du camping** et de l'entrée du parc
- ▶ installation d'un parc de jeux extérieurs
- ▶ installation de 2 panneaux de basket

C'est pour bientôt !

- ▶ curage du plan d'eau par aspiration des boues en fin d'année (50 000 € environ). Pour rappel, le projet d'assèchement du plan d'eau porté par la précédente municipalité s'élevait à 600 000 €.
- ▶ installation de 2 nouveaux jeux avant l'été

ENEZ VOUS Baigner !

La piscine municipale ouvre ses portes au public :

- samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet
- du samedi 8 juillet au dimanche 3 septembre 2017
- de 11h à 13h et de 14h à 19h

Fermeture le mardi

Tarifs : adulte : 2,30 € / enfant : 1,20 €
 Savez-vous que le carnet de 10 tickets donne droit à une 11^e entrée gratuite ?
 Des offres réservées aux comités d'entreprise proposent également des tarifs réduits. Renseignez-vous !

En 2017, la piscine accueillera plusieurs événements :

- dimanche 9 juillet : "Water spin", animations sur structures gonflables, de 14h30 à 17h30. *Entrée au tarif habituel, le coût de l'animation étant pris en charge par la ville.*
- samedi 15 juillet : spectacle "Femme

kamishibai" (voir ci-contre)

- mercredi 19 juillet : "Un sac à histoires" (voir ci-contre)
- samedi 29 juillet : "Et si on lisait des poèmes" (voir ci-contre)
- lundi 7 août : "Water spin", animations sur structures gonflables, de 14h30 à 17h30.



NOUVEAUX COMMERÇANTS

Jérémy Duval propose un " **Service carte grise** " au 14 place du M^l Leclerc avec achat et vente de véhicules d'occasion, révision des phares, vente de batteries... du lundi au vendredi : 14h30/ 18h30. Le samedi : 9h30 /12h. 06 56 80 67 21.



Un nouveau bar / restaurant s'est installé en lieu et place du Madison au 48 avenue du Général de Gaulle. Le gérant, Ighour Abdellah, y propose des spécialités franco-marocaines : couscous, tajines, grillades, gâteaux marocains et des repas ouvriers... 09 86 62 84 68.



Vous trouverez « **Au comptoir du linge** » dans la galerie d'Intermarché. Mme Morais y propose pressing, blanchisserie, vente et location de linge du mardi au vendredi : 9h30 / 12h30, 14h30 / 18h30. Le samedi : 9h30 / 12h30, 13h30 / 17h30 09 72 61 92 10

Faites vos comptes !

L'ancienne municipalité avait le projet d'installer sur le site de l'abattoir :

- le CTM (Centre Technique Municipal)
- les associations Croix Rouge, Restos du Cœur et l'Ami de Pain

Une opération estimée à 3 970 856 € ttc :



- Achat du bâtiment : 80 000 € ttc
 - Etude du projet : 117 000 € ttc
 - Réalisation du projet : 3 773 856 ttc

Un bilan réalisé dès notre arrivée en 2014, a établi que les personnes fréquentant les associations solidaires de la ville habitaient les communes du territoire communautaire. Cela a permis, après négociation, de céder à la Communauté de communes la compétence des associations solidaires. Celles-ci seront prochainement installées dans l'ancienne Poste, rue du 8 mai 1945, avec un coût pour la commune de 1€ correspondant à la rétrocession du terrain. Le coût des travaux va donc être porté par l'ensemble des contribuables du territoire communautaire et non uniquement par les Sainte-Mauriens. Quant au CTM, notre choix s'est porté sur un bâtiment de la zone des Saulniers :
 - Achat et travaux : 490 000 € ttc
 - Etude : 0 € (réalisée en interne)
 La vente de l'abattoir permet, de surcroît, de déduire 90 000 € du coût de cette opération qui s'élève finalement à 400 000 € ttc, soit une économie de 3 373 855 € ttc pour les contribuables sainte-mauriens !

SOCIAL

PRÉVENTION ROUTIÈRE POUR LES + DE 60 ANS



Le Centre Communal d'Action Sociale organise et finance des stages de remise à niveau de la conduite pour les seniors dès 60 ans. Le but n'est pas de former mais d'informer et de remettre au goût du jour les connaissances des retraités en matière de conduite. La Prévention Routière

accueillera le 7 septembre 2017, en mairie, une cinquantaine de personnes. Deux sessions seront organisées dans la journée (matin et après-midi). Si vous voulez participer à ce stage gratuit, retournez ce coupon-réponse dûment rempli avant le 19 juillet 2017 en mairie.

NOM :

Prénom :

Date de naissance : ___/___/19___

N° de téléphone : ___/___/___/___/___

Créneau souhaité* :

Matin Après-midi Sans préférence

* le créneau attribué vous sera communiqué par téléphone

INAUGURATION

Inauguration du Centre Technique Municipal
samedi 1^{er} juillet de 10h30 à 12h30

10h30 / 12h30 : visite et exposition de matériel
12h30 : inauguration officielle, vin d'honneur offert par la municipalité.
CTM, 142 rue des Saulniers, dans la zone industrielle des Saulniers

Droit d'expression des groupes politiques (article L-2121-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Association Autrement pour Sainte Maure

Chaque semaine suivez, sur notre site Internet <http://www.autrementpoursaintemaure2020.org>, les commentaires de notre association sur la vie du territoire et les interventions du groupe d'opposition municipale « Sainte Maure 2020 ».